

fois sur une nouvelle phase dans ma vie de chrétienne, sur un acte important dont j'ai conçu le dessein.

L'abbé de Musy fit le mouvement de se retirer.

— Tu peux rester, tu dois rester.

Sa physionomie grave et solennelle faisait pressentir de sa part l'accomplissement de quelque résolution d'un ordre exceptionnel.

— Mon Père, continua-t-elle, en vous-même et devant Dieu, persistez-vous à croire et à décider que je puisse, en tant que pénitente, avoir confiance en mon fils, l'abbé Victor de Musy, comme prêtre, confesseur et directeur, et le choisir désormais pour mon Père spirituel ?

— Oui ! répondit le prêtre : et je remets dès ce moment à ce fils la conscience de sa mère.

Madame de Musy regarda alors avec une indicible expression l'enfant qu'elle avait mis au monde et donné à Dieu. Il était tombé à genoux et sanglotait.

— Mon fils, dit-elle, à partir de cette heure, tu seras mon confesseur ; et c'est avec toi que je traiterai des affaires de mon âme et de mon éternité, je serai ton enfant spirituelle et je t'obéirai comme à mon Père.

(A suivre.)

H. LASSERRE.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXVIII

MORT DU CARDINAL JEAN DE S. PAUL ; LE CARDINAL
HUGOLIN AMI DE S. FRANÇOIS.



LE vénérable père et seigneur Jean de S. Paul, cardinal, conseiller et protecteur du B. François, entretenait souvent les autres cardinaux des vertus et de la vie du Saint, ainsi que de ses frères. Il avait de la sorte disposé les esprits à aimer l'homme de Dieu et ses compagnons, à ce point que chacun des cardinaux désirait avoir près de lui des frères, non pour en recevoir des services, mais uniquement par dévotion pour eux.